



RAPPORT ANNUEL 2015-2016



Sommaire

Editorial du Président p 3

Editorial de Mme la Secrétaire Générale p 4

Chapitre 1 : Les actions de l'AMF62

Séminaire « Aménager le territoire en zones à risques » - 25 Juin 2015 p 5

1ère Journée des Maires et des Présidents du Pas-de-Calais – 12 Septembre 2015 p 6

Rassemblement des Maires de France – Mercredi 18 Novembre 2015 p 9

99^{ème} Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France p 10

Partenariat avec le SNDGCT du 62 p 12

Désignations de l'Association des Maires du Pas-de-Calais p 13

1) *Commission Départementale Consultative des Gens du Voyage* p 13

2) *Conseil Départemental de la prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes* p 13

3) *Commission Académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères* p 13

4) *Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants* p 13

5) *Commission Vidéosurveillance* p 14

6) *Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives* p 14

7) *Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN)* p 14

8) *Jury de validation des diplômes dans le secteur funéraire* p 14

9) *Conseil de Surveillance SOLiHA* p 14

10) *Commission Départementale Fonds Solidarité Logement* p 14

11) *Commission Départementale de l'Emploi et de l'Insertion* p 14

Chapitre 2 : Les éléments financiers

Bilan Actif 2015 p 15

Bilan Passif 2015 p 17

Compte de Résultat 2015 p 19

Chapitre 3 : L'AMF62

Site internet : www.amf62.fr p 22

Organigramme du Conseil d'Administration p 23



Editorial du Président



André FLAJOLET
Maire de ST VENANT
Président de l'AMF62

de l'inquiétude et de l'espérance.

L'inquiétude première, voire l'angoisse, pour nous qui sommes dépositaires de l'autorité publique, responsables de façon individuelle ou collective du territoire national aux côtés de l'Etat, touche à l'intégrité de notre sol et à la sécurité de nos concitoyens.

Nous sommes solidaires, dans nos différences et nos complémentarités du drapeau français et de sa table de valeurs républicaines.

Nous sommes acteurs pour préparer nos territoires aux nouveaux défis de la sécurité et de la liberté.

Les thèmes de notre Congrès en témoignent : notre appel à l'Etat pour garantir les moyens financiers de notre avenir communal et intercommunal dit simplement notre volonté d'être des citoyens engagés sur l'essentiel, à savoir la sécurité et le bien-être de nos habitants ; nos actions et réflexions sur Linky, Gaspard ou la couverture numérique disent nos volontés et interrogations sur le sens des outils du savoir et du contrôle des données, sur le caractère stratégique, voire dangereux de ces données si elles ne participent pas au développement de nos libertés.

Notre Congrès, dans l'expression de son pluralisme, est à la fois le témoignage de notre force collective et l'affirmation que nous sommes debout face à l'adversité.

Notre association, aujourd'hui rassemblée, sait que l'essentiel est dans notre volonté partagée face au fanatisme et à la barbarie.

Aujourd'hui, comme hier, les élus répondent présents et debout pour continuer la marche en avant de notre République dans ses entités locales et ses valeurs universelles exprimées par notre devise plus que jamais d'actualité.

André FLAJOLET
Maire de Saint Venant
Président de l'AMF62

Editorial de Mme la Secrétaire Générale



Françoise ROSSIGNOL
Maire de DAINVILLE
Secrétaire Générale de l'AMF62

2015-2016, est une année qui nous a interrogés, une année qui nous a bousculés. Dans le contexte des attaques terroristes contre notre nation, comme dans celui des difficultés du quotidien, nous avons tous ressenti fortement à quel point les attentes de l'état, comme celles de nos concitoyens étaient fortes envers les Maires.

La pertinence de l'échelle communale, de par sa proximité, de par sa capacité de réactivité et de mobilisation, de par la confiance que lui font les citoyens, n'est pas questionnée, et les Maires sont au rendez-vous.

Face à ce défi, comme à ceux de l'adaptation indispensable, de nos communes aux enjeux de l'évolution de notre société, il nous faut, plus que jamais, travailler ensemble : mutualiser, mettre en œuvre de nouvelles formes de collaboration pour être plus efficace.

L'Association des Maires du Pas-de-Calais, veut vous accompagner pour faciliter les échanges, relayer les informations mais aussi les préoccupations et être force de proposition. C'est ce qu'elle a tenté de faire au cours de cette année, elle vous présente une rétrospective de son activité, avec la volonté que ce document soit l'occasion de poursuivre le travail et d'élaborer les orientations qui nous permettront d'être toujours plus efficacement à votre service.

Françoise ROSSIGNOL
Maire de Dainville
Secrétaire Générale de l'AMF62



Merlimont jeudi 25 juin 2015

Le 25 juin 2015 s'est déroulé à MERLIMONT le colloque proposé par l'Association des Maires du Pas-de-Calais et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Pas-de-Calais, réalisé en partenariat avec les services de l'Etat - DDTM du Nord, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nord - Pas-de-Calais (DREAL) - sous la présidence de Jean-François RAPIN, Président de l'AMF62 et de Fabienne BUCCIO, Préfète du Pas-de-Calais.

Pour les élus du littoral, c'était l'occasion de :

- débattre de la prise en compte des risques dans l'urbanisme et l'aménagement
- découvrir des projets innovants réalisés ou en cours de réalisation
- rechercher des solutions pour réduire la vulnérabilité de l'urbanisation existante

Thèmes abordés :

- Submersion marine et résilience des territoires
- Planification en zones à risques (PLU, SCOT)
- Assurances et prévention des risques

L'accent a été mis sur :

- La submersion marine et la résilience des territoires
- La planification en zones à risques (PLU, SCOT)
- Les assurances et la prévention des risques

3 temps forts ont ponctué cette journée :

- les présentations du matin
- la table ronde l'après-midi
- des exemples concrets qui ont clôturé la journée.

Avec des résultats engageants :

- échanges de connaissances et d'expériences
- parler le même langage entre les élus et l'Etat - communiquer autrement sur un sujet sensible et complexe.

Possibilité de télécharger la restitution des débats : http://www.pas-de-calais.gouv.fr/content/download/17535/125149/file/colloque_25062015_restitution_debats+db.pdf



Une nouvelle organisation pour favoriser les échanges entre élus locaux

Auparavant, chaque année en octobre, l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité du Pas-de-Calais organisait son Assemblée Générale. Temps fort de l'association, cette rencontre permettait d'échanger sur de nombreux sujets. Toutefois, la partie statutaire, généralement importante, prenait une place prédominante et réduisait le temps de dialogue et d'échanges entre élus.

Cette année, l'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue à Arras, le vendredi 12 juin. Elle a été couplée avec une conférence sur des sujets d'actualité où les services de l'Etat sont intervenus sur les dossiers importants du territoire.

Jean-François RAPIN et les membres du Conseil d'Administration ont souhaité instaurer une nouvelle approche, plus adaptée à la situation actuelle où, en cette période complexe, les élus locaux ont d'autant plus besoin d'informations et de contacts.

Par conséquent, l'Association a créé, parallèlement à l'Assemblée Générale, une journée des Maires et des Présidents d'Intercommunalité.

Cette nouvelle organisation, qui s'appuie sur un partenariat avec la Gazette Nord-Pas-de-Calais, permet aux élus de s'exprimer, d'échanger, de partager leurs expériences respectives, mais également d'avoir des informations plus complètes sur les sujets qui les préoccupent.



Il est effectivement important de se réunir, d'échanger et de se mobiliser à l'heure où les communes et communautés de communes sont dans une situation difficile suite à l'annonce de la baisse des dotations de l'Etat.

Pour cette première édition, François BAROIN, Président de l'Association des Maires de France, nous a fait l'honneur de sa présence. Ainsi il a reconnu en l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité du Pas-de-Calais une réelle puissance, longtemps négligée, puisqu'elle est l'association départementale la plus importante du pays, de par son nombre d'adhérents.

D'un côté s'est tenu un salon avec 40 prestataires, partenaires des collectivités.



De l'autre, les élus ont pu assister aux différentes allocutions des personnalités présentes ainsi qu'à la plénière sur le numérique et à nos deux ateliers (Eau et Finances).

Atelier sur la politique de l'eau : « Demain, quelle nouvelle organisation territoriale, quel financement »

Animé par M. André FLAJOLET, Maire de Saint-Venant, Président du comité de bassin Artois-Picardie - Intervenant : M. Olivier THIBAULT, Directeur Agence de l'Eau Artois Picardie.

Le maire est aujourd'hui au cœur de l'exercice des politiques portant sur les cycles de l'eau, à savoir d'abord la fourniture de l'eau potable, la protection quantitative et qualitative de ce

« bien commun de la nation », la réparation de cette ressource quand elle est polluée : tel est le vécu du petit cycle de l'eau. Ensuite les maires participent de près ou de loin à l'équilibre du grand cycle de l'eau marqué par les directives européennes et l'actualité de la COP 21. La loi NOTRe prévoyant le transfert obligatoire de la compétence « eau et assainissement » aux intercommunalités, l'AMF62 et l'Agence de l'Eau ont souhaité établir un diagnostic, proposer des réponses et être à l'écoute des élus de terrain.



Atelier sur les finances publiques : « La réduction des dotations de l'Etat aux communes et aux communautés et les moyens d'y faire face, dont la mutualisation des moyens dans la gestion du “bloc” communal »

Animé par Mme Françoise ROSSIGNOL, Maire de Dainville, Secrétaire Générale de l'AMF62 - Intervenants : M. Paul HERNU, ancien conseiller maître à la Cour des Comptes, M. Marc DEL GRANDE, Secrétaire Général de la Préfecture et Sous-Préfet d'Arras, Mme Elodie DEGIOVANNI, Sous-Préfète de Lens accompagnés de Mme Isabelle ZIFFO DE MAUROCORDATO et M. Jean-Luc TOFFEL, représentants de la DDFiP.



Les communes et communautés de communes doivent actuellement faire face à la baisse drastique des dotations de l'Etat.

Comment renforcer la solidarité financière au sein de communautés? Quelles sont les conditions pour réussir la mise en place d'un pacte financier et fiscal? Quelles sont les nouvelles marges de manœuvre financière dans les collectivités? En quoi consiste réellement la

réforme de la dotation globale de financement? Des spécialistes en finances publiques ont répondu aux interrogations des élus locaux.

Plénière sur le numérique



Animée par M. Bruno DUVERGE, Maire d'Hamelincourt - Intervenants : M. Philippe RAPENEAU, Vice-Président du Syndicat Mixte La Fibre Numérique 59-62 - M. Laurent VITOUX, Directeur Régional d'Orange - M. Salvatore TUTTOLOMONDO, Directeur Régional de Numéricable SFR.

Le numérique est un atout indéniable pour les collectivités territoriales. Au-delà de la réduction de la fracture numérique, indispensable au bon développement de nos territoires, le numérique est un facteur d'attractivité et de compétitivité.

Son développement est primordial pour :

- les services à la population (simplification des démarches administratives, développement des services publics en ligne,...)
- l'éducation et la culture (écrans numériques interactifs dans les écoles, accès aux contenus culturels,...)
- le développement économique : l'absence de haut et très haut débit est un réel frein au développement économique

La région Nord-Pas-de-Calais dispose de vrais atouts dont, par exemple, le pôle d'excellence Euratechnologies basé à Lille, et les datacenters qui se développent de plus en plus sur le territoire.



Rassemblement des Maires de France – Mercredi 18 Novembre 2015
Palais des Congrès Porte Maillot – Paris



Crédit Photo "Arnaud Février pour l'AMF"

Suite aux attentats sanglants commis le 13 novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis endeuillant la France toute entière, le Bureau exécutif de l'AMF, à la demande de l'Etat et en accord avec celui-ci, a décidé de reporter le Congrès et le Salon des Maires et des Collectivités Locales, qui devait avoir lieu la semaine suivante, au printemps (31 mai au 2 juin 2016), tout en maintenant la rencontre des élus d'Outre-mer au siège de l'AMF, le lundi 16 novembre.

Dans ce contexte dramatique, l'AMF a tenu à organiser néanmoins, le mercredi 18 novembre, à Paris, une réunion exceptionnelle des Maires de France qui a témoigné solennellement de leur engagement pour les valeurs de la République qu'ils défendent et font vivre au quotidien, au plus près de nos concitoyens. Dans un cadre d'union nationale contre le terrorisme, cette réunion exceptionnelle a permis de réaffirmer le rôle essentiel, en tant que premier pilier de notre démocratie, de la commune et des maires qui œuvrent quotidiennement et au plus près des populations pour tisser les liens de solidarité et pour le bien vivre-ensemble. Elle a été clôturée par le Président de la République.

Monsieur Jean-François RAPIN et des membres du Conseil d'Administration ont participé à ce Rassemblement.

Le programme de cette matinée fut :

- Accueil par François BAROIN, président de l'AMF
- Assemblée générale statutaire
- Présentation des travaux et du vade-mecum de l'AMF sur la Laïcité
- Débat d'orientation générale et échanges avec la salle
- Table-ronde sur le rôle des communes et des maires pour faire vivre la démocratie et porter les valeurs et les principes de la République. Avec la participation d'Erik ORSENNA, écrivain, membre de l'Académie Française et de Pascal PERRINEAU, politologue, professeur des universités à Sciences Po.
- Séance solennelle avec les interventions de :
 - André LAIGNEL, 1er vice-président délégué de l'AMF
 - Gérard LARCHER, président du Sénat
 - Anne HILDAGO, maire de Paris
 - François BAROIN, président de l'AMF
 - François HOLLANDE, Président de la République



99^{ème} Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France
30 Mai au 02 Juin 2016
Porte de Versailles – Paris

Les grands sujets d'actualité ont été abordés au cours des débats et des ateliers : baisse des dotations et des ressources financières, place de la commune dans le nouveau paysage institutionnel avec l'évolution des périmètres intercommunaux, santé et accès aux soins, attractivité des territoires ruraux, outils de redynamisation du commerce local, prévention de la radicalisation, les collectivités face aux défis des migrations, la transformation numérique pour tous les territoires, communication publique locale et défi de la proximité...



Pour notre Département, le nombre d'élus et accompagnants inscrits au 99^{ème} Congrès était de :

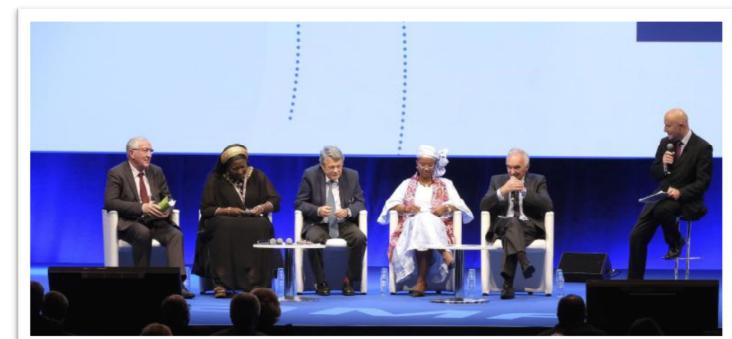
- 55 Maires ou représentants et 46 accompagnants
- 2 Présidents de Structures Intercommunales ou représentants et 1 accompagnant

Le Mardi 31 Mai s'est tenu l'un des moments forts de ce congrès : Communes de France et Communes d'Afrique pour le Plan Lumière.

L'enjeu climatique est porteur de valeurs universelles, de solidarité (nationale et internationale), d'ouverture sur le monde et d'intérêt général ; autant de valeurs soutenues par la fonction de maire. Dans un contexte financièrement difficile, alors que les valeurs de la République semblent fragilisées et que les citoyens ont besoin de repères, cette question reste très mobilisatrice et doit demeurer au cœur des urgences nationales et internationales.

Les communes de France et d'Afrique peuvent agir ensemble pour accompagner le développement de l'Afrique et la préservation des équilibres climatiques. Ce qui est fait à l'intérieur de nos frontières à des conséquences dans nos territoires mais aussi sur d'autres continents.

Ce débat a été l'occasion d'évoquer les enjeux et contours du projet d'électrification de l'Afrique lancé par Jean-Louis BORLOO.



Il s'est déroulé en 2 temps :

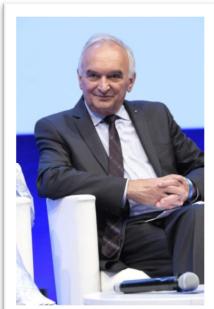
1ère séquence - « Plan Lumière pour l'Afrique »

Avec les interventions de Jean-Louis BORLOO, ancien Ministre, président d'Énergies pour l'Afrique, Oumou SALL SECK, Maire de Goundam, Mali, Célestine KETCHA-CORTES, Maire de Bangangté, Cameroun

2ème séquence - « Engagement des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité pour le Climat »

Avec les interventions de Monsieur André FLAJOLET, Maire de Saint Venant, Président de l'Association des Maires du Pas-de-Calais et Président de la commission environnement et développement durable de l'AMF, Michel BOURGAIN, Maire de l'Île Saint-Denis (93), rapporteur de la commission environnement et développement durable de l'AMF.

Monsieur André FLAJOLET est également intervenu lors d'un point info sur la rénovation de l'éclairage public : une opportunité pour la transition énergétique et la protection du Patrimoine le mercredi 1^{er} Juin.

La transition énergétique est une nécessité. Pour que sa mise en œuvre soit une réussite dans les territoires, malgré le contexte économique contraint qui affecte la capacité d'investissement des collectivités, il est indispensable de prioriser et de privilégier les actions qui présentent un potentiel d'amélioration important.

L'éclairage public représente plus de 40 % des consommations d'électricité des collectivités territoriales et le parc est assez largement obsolète. Agir sur ce secteur permet par ailleurs de combiner plusieurs enjeux : environnementaux (maîtrise des consommations énergétiques, diminution de la pollution lumineuse, sociaux (sécurité des espaces, confort) et économiques (diminution des factures, investissement). La rénovation de l'éclairage public est aussi l'opportunité d'une meilleure mise en valeur du patrimoine bâti et naturel de la commune.

Les solutions et les accompagnements techniques, juridiques et financiers auxquels les communes et leurs intercommunalités peuvent recourir pour la rénovation de leur parc d'éclairage ont été abordés.

Monsieur le Président de l'AMF 62 est aussi intervenu lors d'un atelier sur la GEMAPI : Inondation et Milieux Aquatiques – Quelle organisation locale, quelle responsabilité des élus ?

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 a attribué aux communes et aux communautés une nouvelle compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI). Si la date d'entrée en vigueur de l'exercice de cette compétence a été repoussée par la loi NOTRe au 1^{er} janvier 2018 – et non plus 2016 – à la suite de la mobilisation des associations d'élus, et en particulier de l'AMF, il convient d'ores et déjà de se préparer et de mieux préciser les conditions d'exercice de cette compétence.

Le point information a eu pour objectif de faire un état des lieux de la mise en œuvre de la compétence et des évolutions de l'organisation des structures actuelles. Ont été abordées les questions de la gouvernance de cette compétence, les responsabilités assumées par les élus et les modalités de financement, notamment des ouvrages de protection.



Partenariat avec le SNDGCT du 62



Congrès Départemental des DGS
17 Septembre 2015

Monsieur Jean-François RAPIN, Président de l'AMF62 a participé au 11ème Forum de l'Innovation Territoriale qui a eu lieu le Jeudi 17 Septembre 2015, avec pour thème : "Face au bouleversement territorial : Comment accompagner les changements ?"

Au cours de ce Forum, une convention de partenariat entre l'Association des Maires du Pas-de-Calais et le SNDGCT a été signée.



Congrès Régional des DGS
12 Mai 2016

L'Association des Maires du Pas-de-Calais a participé le 12 mai dernier au Congrès Régional du SNDGCT qui s'est déroulé à Courrières. Une centaine de directeurs Généraux des services et de cadres des Collectivités Locales et E.P.C.I. étaient invités à participer à cette demi-journée professionnelle dont le thématique abordait cette année « La génération Y ».



Désignations de l'Association des Maires du Pas-de-Calais

1) Commission Départementale Consultative des Gens du Voyage :

Titulaires :

M. Bruno COUSEIN, Maire de Berck-sur-Mer
M. Frédéric LETURQUE, Maire d'Arras
M. Philippe MIGNONET, Adjoint à Calais
Mme Mireille HINGREZ-CEREDA,
Adjointe à Boulogne-sur-Mer
M. Jean Claude FILLION, Maire de Marconne

Suppléants :

M. Joël LEMAIRE, Maire de Verdon
M. Thierry TASSEZ, Maire de Verquin
M. Jean Marie BARBIER, Maire de Longuenesse
M. Philippe KEMEL
Maire de Carvin
M. Walter KAHN, Maire de Cucq

2) Conseil Départemental de la prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes :

Collège des Maires :

Titulaires :

M. Sylvain ROBERT, Maire de LENS
M. Bruno TRONI, Maire de BILLY MONTIGNY
M. Pierre-Henri DUMONT, Maire de MARCK
M. Pascal BAROIS, Maire de LILLERS

Suppléants :

M. Philippe KEMEL, Maire de CARVIN
M. Jean HAJA, Maire de ROUVRAY
M. François DECOSTER, Maire de SAINT OMER
M. Philippe DUQUESNOY Maire de HARNES

Collège des EPCI :

Titulaires :

M. Philippe RAPENEAU,
Président de la CUA
M. Jean-Loup LEAFFRE,
Président de la Communauté d'Agglomération
du Boulonnais
M. Claude PRUDHOMME,
Président de la Communauté de Communes
Desvres Samer
Mme Natacha BOUCHART,
Présidente de la Communauté d'Agglomération
du Calaisis
M. Alain WACHEUX,
Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune Bruay Noeux et Environs

Suppléants :

Mme Marie-Françoise MONTEL,
Vice-Présidente de la CUA
Mme Nicole CHEVALIER,
Présidente de la Communauté de Communes
de la Région d'Audruicq
M. Gérard PECRON,
Vice-Président de la Communauté de Communes
Desvres Samer
M. Bernard LELIEVRE,
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
du Calaisis
M. Jean-Pierre BEVE,
Conseiller Communautaire de la Cté d'Agglomération
de l'Artois

3) Commission Académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères :

Mme Françoise ROSSIGNOL, Maire de Dainville.

4) Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants :

Mme Paulette JUILLEN, Adjointe à Neufchâtel-Hardelot
M. Jean HAJA, Maire de Rouvroy
M. Jacques BACQUET, Maire de Quercamps
M. Philippe RAPENEAU, Président de la Communauté Urbaine d'Arras
M. Jean-Luc FAY, Président de la Communauté de Communes de la Région de Frévent

5) Commission Vidéosurveillance :

Titulaire : M. Claude FERET, Adjoint à Arras

Suppléant : M. François DECOSTER, Maire de Saint Omer, ou son représentant

6) Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives :

Mme Marie-Françoise MONTEL, Maire de Roclincourt.

7) Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN) :

Titulaires :

M. Jacques BACQUET, Maire de Quercamps
M. Bernard BAUDE, Maire de Méricourt
Mme Nicole CHEVALIER, Maire d'Audruicq

Suppléants :

M. Alain CHEVALIER, Maire de Thérouanne
M. Jean-Marc TELLIER, Maire d'Avion
M. Philippe LAGRANGE, Maire d'Acheville

8) Jury de validation des diplômes dans le secteur funéraire :

M. Michel BLAREL, ancien Maire de Tatinghem
M. Jean-Pierre GUILLUY, ancien Maire de Basseux
M. Noël FRUCHART, ancien Maire de Vieille Chapelle

9) Conseil de Surveillance SOLiHA :

M. Jean-François THERET, Maire de Frévent

10) Commission Départementale Fonds Solidarité Logement :

Mme Nadine LEFEBVRE, Maire de Beuvry

11) Commission Départementale de l'Emploi et de l'Insertion :

M. Henri DEJONGHE, Maire d'Auxi le Château
M. Frédéric LETURQUE, Maire d'Arras en tant que suppléant.



Bilan Actif 2015

Détail des Postes		Valeurs Brutes	Amortis. et provisions	Valeurs Nettes	Au 31/12/14
Capital souscrit non-appelé					
Capital souscrit non-appelé					
Immobilisations incorporelles		2 892,64 €	2 067,64 €	825,00 €	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Concessions, brevets, licences		2 892,64 €	2 067,64 €	825,00 €	
<i>Concessions, logiciels</i>	20500000	2 892,64 €		2 892,64 €	1 242,64 €
<i>Autre Immobilisation Incorporelles</i>	28050000		2 067,64 €	-2 067,64 €	-1 242,64 €
Fonds commercial					
Autres immob. incorporelles					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles		23 129,62 €	6 617,65 €	16 511,97 €	858,46
Terrains					
Constructions					
Installations techn., mat., outil					
Autres immob. corporelles		23 129,62 €	6 617,65 €	16 511,97 €	858,46 €
<i>Matériel de transport</i>	21820000	19 623,00 €		19 623,00 €	
<i>Matériel de bureau & infor.</i>	21830000	3 506,62 €		3 506,62 €	3 506,62 €
<i>Amort. autres immob. corp.</i>	28180000		3 190,35 €	-3 190,35 €	-2 648,16 €
<i>Amortissement Matériel de Transport</i>	28182000		3 427,30 €	-3 427,30 €	
Immob. corporelles en cours					
Avances & acomptes					
Immobilisations financières		1 101,00 €		1 101,00 €	
Participations		800,00 €		800,00 €	
Actions	26110000	800,00 €		800,00 €	
Créances rattach. à des particip.					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immob. financières		301,00 €		301,00 €	
CAUTIONNEMENT	27550000	301,00 €		301,00 €	
TOTAL I		27 123,26 €	8 685,29 €	18 437,97 €	858,46
Stocks et en-cours					
Matières premières & approvision					
En cours de production de biens					
En cours production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
Avances & acomptes versés/com.					
Avances & acomptes versés/com.					

Détail des Postes	Valeurs Brutes	Amortis. et provisions	Valeurs Nettes	Au 31/12/14
Créances	1 099,50 €		1 099,50 €	51,00 €
Clients et comptes rattachés	1 099,50 €		1 099,50 €	51,00 €
<i>Collectif Communes</i>	41111000	1 099,50 €		1 099,50 €
Autres créances				
Capital souscrit -appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	377 107,26 €		377 107,26 €	465 972,55 €
Actions propres				
Autres titres		377 107,26 €		377 107,26 €
<i>VMP Caisse d'Epargne</i>	50300000			132 344,93 €
<i>Compte à Terme Caisse Epargne</i>	50310000	150 000,00 €		150 000,00 €
<i>POSTE PREMIERE</i>	50400000	227 107,26 €		227 107,26 €
Disponibilités	171 319,88 €		171 319,88 €	35 499,26 €
Disponibilités		171 319,88 €		171 319,88 €
<i>Caisse d'Epargne Titre</i>	51212000			561,95 €
<i>Banque - Livret A</i>	51213000	15 564,77 €		15 564,77 €
<i>Caisse Epargne CSL Associatis</i>	51214000	133 700,91 €		133 700,91 €
<i>Caisse Epargne Livret B</i>	51215000	10,00 €		10,00 €
<i>Chèques postaux</i>	51400000	21 875,58 €		21 875,58 €
<i>Caisse</i>	53110000	168,62 €		168,62 €
Charges constatées d'avance	1 593,34 €		1 593,34 €	811,95 €
Charges constatées d'avance		1 593,34 €		1 593,34 €
<i>Charges constatées d'avance</i>	48600000	1 593,34 €		1 593,34 €
TOTAL II	551 119,98 €		551 119,98 €	502 334,76 €
Charges à répartir/plus.exerc.(III)				
Charges à répartir/plus.exerc.				
Primes rembour. d'obligations (IV)				
Primes de rembour. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	578 243,24 €		8 685,29 €	569 557,95 €
				503 193,22 €



Bilan Passif 2015

Détail des Postes		Valeurs Brutes	Amortis. et provisions	Valeurs Nettes	Au 31/12/14
Capital				157 820,81 €	157 820,81 €
Capital				157 820,81 €	157 820,81 €
Fonds de Réserve	10100000			157 820,81 €	157 820,81 €
Primes d'émission, de fusion					
Primes d'émission, de fusion					
Ecart de réévaluation					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Réserve légale					
Rés. statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau				325 695,21 €	252 009,81 €
Report à nouveau				325 695,21 €	252 009,81 €
REPORT A.N DEBITEUR	11900000			325 695,21 €	252 009,81 €
Résultat de l'exercice				59 834,05 €	73 685,40 €
Résultat de l'exercice				59 834,05 €	73 685,40 €
Subventions d'investissement					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Provisions réglementées					
TOTAL I				543 350,07 €	483 516,02 €
Produits émissions titres particip.					
Produits émissions titres particip					
Avances conditionnées					
Avances conditionnées					
TOTAL I BIS					
Provisions pour risques					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Provisions pour charges					
TOTAL II					
Emprunts obligataires convertibles					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts & dettes aup. étab. finan.					
Emprunts & dettes aup. établ. fin.					
Emprunts et dettes financ. divers					
Emprunts et dettes financ. divers					

Détail des Postes		Valeurs Brutes	Amortis. et provisions	Valeurs Nettes	Au 31/12/14
Avanc. & acceptes reçus/com en cours					
Av. & ac. reçus s/com. en cours					
Dettes fourniss. & cptes rattachés				4 307,52 €	8 231,81 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés				4 307,52 €	8 231,81 €
<i>Collectif Fournisseurs</i>	40110000			604,46 €	2 907,00 €
<i>Frs factures non parvenues</i>	40810000			3 703,06 €	5 324,81 €
Dettes fiscales et sociales				21 800,36 €	11 267,39 €
Dettes fiscales et sociales				21 800,36 €	11 267,39 €
<i>Dettes prov/congés payés</i>	42820000			3 735,00 €	2 486,00 €
<i>Cotis. sécurité sociale</i>	43100000			7 005,00 €	6 532,00 €
<i>COT CIRASIC</i>	43731000			472,00 €	641,00 €
<i>Charges sociales sur congés payés</i>	43820000			1 617,00 €	925,00 €
<i>ORGANISMES SOCIAUX CAP</i>	43860000			8 474,96 €	
<i>Etat charges à payer</i>	44860000			496,40 €	683,39 €
Dettes sur immo. et cptes rattachés					
Dettes sur immo. & cptes rattachés					
Autres dettes				100,00 €	100,00 €
Autres dettes				100,00 €	100,00 €
<i>Autres cptes crédit.</i>	46710000			100,00 €	100,00 €
Produits constatés d'avance					78,00 €
Produits constatés d'avance					78,00 €
<i>Produits constatés d'avance</i>	48700000				78,00 €
TOTAL III				26 207,88 €	19 677,20 €
Ecarts de conversion passif (IV)					
Ecarts de conversion passif					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				569 557,95 €	503 193,22 €



Compte de Résultat 2015

CHARGES D'EXPLOITATION				
Détail des Postes		Au 31/12/15	Au 31/12/14	
Coût d'achat des marchandises				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
Consommation exercice /tiers		309 636,06 €	333 444,77 €	
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes		309 636,06 €	333 444,77 €	
<i>Carburant</i>	60613000		1 263,42 €	
<i>Fournitures administratives</i>	60640000		6 870,82 €	8 660,46 €
<i>Locations photocopieuse</i>	61350000		8 211,99 €	8 774,40 €
<i>Locations Mise sous Pli</i>	61351000		3 253,40 €	3 252,53 €
<i>Entretien et réparation véhicule</i>	61520000		1 069,04 €	
<i>Maintenance</i>	61560000		616,32 €	592,00 €
<i>Primes d'assurance</i>	61600000		427,22 €	413,96 €
<i>Assurance véhicule</i>	61630000		464,32 €	
<i>Frais de colloq. sémin. conf.</i>	61850000		4 537,50 €	
<i>Honoraires</i>	62260000		5 292,00 €	5 140,80 €
<i>Divers (Sténotypistes A.G.)</i>	62280000			2 457,12 €
<i>Autres Rémunerations et honoraires</i>	62281000		1 176,00 €	
<i>Annonces & insertions</i>	62310000		50,00 €	50,00 €
<i>Cadeaux divers</i>	62340000			759,00 €
<i>catalogues et imprimés</i>	62360000		1 364,56 €	
<i>Publications</i>	62370000		34 273,39 €	38 513,46 €
<i>Divers (pourboires dons...)</i>	62380000			60,00 €
<i>Voyages & déplacements Elus</i>	62510000		2 281,68 €	1 719,00 €
<i>Voyages et déplacements Personnel</i>	62511000		3 771,28 €	5 048,30 €
<i>Déplacement Congrès</i>	62512000			172,20 €
<i>Missions</i>	62560000		717,20 €	1 173,75 €
<i>Réceptions</i>	62570000		28,50 €	
<i>Réception Congrès</i>	62571000			8 370,01 €
<i>Assemblée Générale</i>	62572000		4 200,24 €	31 557,05 €
<i>Congrès AMF 62</i>	62574000		12 846,18 €	
<i>Frais postaux</i>	62600000		1,91 €	
<i>Téléphone</i>	62610000		4 587,59 €	3 382,56 €
<i>Autres frais & commissions</i>	62780000		553,60 €	305,67 €
<i>Frais Divers</i>	62800000		150,90 €	114,50 €
<i>Concours divers (cotisations)</i>	62810000		211 627,00 €	212 928,00 €
Impôts, taxes et vers. assimilés		409,91 €	373,40 €	
Impôts, taxes et vers/ assimilés			409,91 €	373,40 €
<i>Particip. employ. form. prof.</i>	63330000		178,41 €	373,40 €
<i>Droits d'Enregistrement et de Timbr</i>	63540000		231,50 €	

Détail des Postes		Au 31/12/15	Au 31/12/14
Charges du personnel		99 978,30 €	65 851,41 €
Salaires et traitements		69 713,04 €	47 873,23 €
Salaires appontements comm.	64110000		61 643,88 €
<i>Congés payés</i>	64120000		1 249,00 €
<i>Primes & gratifications</i>	64130000		5 136,99 €
<i>Avantage nature voiture</i>	64140000		1 683,17 €
Charges sociales			30 265,26 €
<i>Cotisations URSSAF</i>	64510000		21 523,61 €
<i>COT CIRNASE</i>	64531000		1 473,05 €
<i>COTISATIONS CNRACL</i>	64533000		6 350,20 €
<i>Médecine du travail pharmac.</i>	64750000		218,40 €
<i>Charges Sociales/CP</i>	64800000		700,00 €
Dotations aux amortis. & provisions		4 794,49 €	542,19 €
Amort. sur immobilisations			4 794,49 €
<i>Dot/immob. incorporelles</i>	68111000		825,00 €
<i>Dot/immob. corporelles</i>	68112000		3 969,49 €
Provis. sur immobilisations			
Provis. sur actif circulant			
Amort. pour risque et charges			
Autres charges			- 66,39 €
Autres charges			-66,39 €
<i>Charges de gestion courante</i>	65800000		
TOTAL I		414 818,76 €	400 145,38 €
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)			
Quotes-parts résultats/op comm.			
CHARGES FINANCIERES (III)			
Dot. aux amort. & aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes/cess. mob. de plac.			
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)		1 658,34 €	4 731,66 €
Sur opérations de gestion			1 658,34 €
<i>CREANCES IRRECOUVRABLES</i>	67140000		1 658,34 €
Sur opérations en capital			4 731,66 €
Dotations aux amort. & provis.			
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)			
Partic. salariés Expansion			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)			
Impôts sur les bénéfices			
Solde créiteur		59 834,05 €	73 685,40 €
Bénéfice			59 834,05 €
TOTAL GENERAL (CHARGES)		476 311,15 €	478 562,44 €

PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (B&S)				
Autres produits d'exploitation (B)		475 342,62 €	477 724,35 €	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		52 000,00 €	47 000,00 €	
<i>Subvention exploitation C.G.al</i>	74110000	<i>47 000,00 €</i>	<i>47 000,00 €</i>	
<i>Subvention exploitation Diverses</i>	74130000	<i>5 000,00 €</i>		
Reprise /prov. & transferts charge		2 198,78 €		
<i>Transfert de charges d'exploitation</i>	79100000	<i>2 198,78 €</i>		
Autres produits		421 143,84 €	430 724,35 €	
<i>Cotisations Communes</i>	75600000	<i>329 138,54 €</i>	<i>332 408,39 €</i>	
<i>Cotisations EPCI</i>	75610000	<i>75 802,82 €</i>	<i>75 795,34 €</i>	
<i>Ristourne AMF</i>	75800000	<i>15 868,65 €</i>	<i>16 350,62 €</i>	
<i>Participation repas A.G.ale</i>	75810000		<i>6 170,00 €</i>	
<i>Pdts divers de gest. courante</i>	75820000		2,83 €	
<i>Part. AMF Frais Déplacement</i>	75830000		331,00 €	
TOTAL (A+B)		475 342,62 €	477 724,35 €	
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)		968,53 €	731,62 €	
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.		188,32 €	174,76 €	
<i>Autres produits financiers</i>	76800000	<i>188,32 €</i>	<i>174,76 €</i>	
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.		780,21 €	556,86 €	
<i>Pdts nets/cession V.M.P.</i>	76700000	<i>780,21 €</i>	<i>556,86 €</i>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			106,47 €	
Sur opérations de gestion				
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital			106,47 €	
<i>Autres produits exceptionnels</i>	77800000		<i>106,47 €</i>	
Reprises/prov. & transf. de charges				
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)		476 311,15 €	478 562,44 €	



Le 12 Juin 2015, l'Association des Maires du Pas-de-Calais a mis en ligne son site internet (www.amf62.fr). Notre volonté a été de créer un site, dédié aux élus du Département, afin que ceux-ci puissent y trouver, sans difficulté, de nombreuses informations.

Celui-ci a été créé sur le modèle de l'Association des Maires de France, il comporte sept onglets afin de faciliter son utilisation, la majeure partie des informations y est accessible comme par exemple l'actualité, les annuaires, et un espace adhérent y a été créé.

Chaque élu doit s'inscrire sur le site Internet afin de pouvoir accéder à son espace privé comportant des informations juridiques, dates des formations et séminaires et le forum.



Organigramme du Conseil d'Administration



André FLAJOLET
Président de l'AMF62
Maire de St Venant



Françoise ROSSIGNOL
Secrétaire Générale de l'AMF62
Maire de Dainville



Nicole CHEVALIER
Secrétaire Générale Adjointe de l'AMF62
Maire d'Audruicq
Présidente de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq



Michel PETIT
Secrétaire Général Adjoint de l'AMF62
Maire de Berles au Bois



Daniel FASQUELLE
Trésorier de l'AMF62
Maire du Touquet Paris Plage
Président de la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale



Jean HAJA
Trésorier Adjoint de l'AMF62
Maire de Rouvroy



Natacha BOUCHARTE
Vice-Présidente de l'AMF62
Maire de Calais
Présidente de la Communauté d'Agglomération du Calaisis



Jean Jacques COTTE
Vice-Président de l'AMF62
Maire de Bapaume
Président de la Communauté de Communes du Sud Artois



François DECOSTER
Vice-Président de l'AMF62
Maire de Saint Omer
Président de la Communauté d'Agglomération de Saint Omer



René HOCQ
Vice-Président de l'AMF62
Maire de Burbure



Christophe PILCH
Vice-Président de l'AMF62
Maire de Courrières



Claude BACHELET
Maire de Croisette



Charles BAREGE
Maire de Montreuil sur Mer
Président de la Communauté de Communes du Montreuilais



Pascal BARROIS
Maire de Lillers



Didier BEE
Maire de Zudausques



Mary BONVOISIN
Maire de Merlimont



Nicolas DESFACHELLE
Maire de Saint Laurent Blangy



Jean Claude DISSAUX
Maire d'Aire sur la Lys
Président de la Communauté de Communes du Pays d'Aire



Laurent DUPORGE
Maire de Liévin



Bruno DUVERGE
Maire d'Hamelincourt



Catherine FOURNIER
Maire de Frethun



Olivier GACQUERRE
Maire de Béthune



Pierre GEORGET
Maire de Vitry en Artois
Président de la Communauté de Communes d'Osartis Marquion



Jacques JAKUBOSZCZAK
Maire de Bénifontaine



Jean LECOMTE
Maire de Beaurainville



Frédéric LETURQUE
Maire d'Arras



Jean Claude LEVIS
Maire de Neuville Vitasse



Olivier MAJEWICZ
Maire d'Oye Plage



Alain MEQUIGNON
Maire de Fauquembergues
Président de la Communauté de Communes de Fauquembergues



Philippe RAPENEAU
Président de la Communauté Urbaine d'Arras



Caroline SAUDEMONT
Maire d'Arques



Thierry TASSEZ
Maire de Verquin



Jean François THERET
Maire de Frévent
Président de la Communauté d'Agglomération



Alain WACHEUX
Maire de Bruay La Bussière
Président de la Communauté d'Agglomération